

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LES CLIENTS ANNIVERSAIRE: 5% CASHBACK ENTRE LE 11.11.2025 ET LE 10.12.2025

Veuillez noter que cette offre est réservée aux personnes qui reçoivent cette communication directement de la part de Cornercard. N'oubliez pas de vous inscrire pour participer. Les conditions générales s'appliquent.

Conditions de participation «5% cashback pour les clients anniversaire 2025»: Pour pouvoir participer à cette action, vous devez effectuer des transactions avec votre carte Cornercard pendant la période de l'action, du 11.11.2025 au 10.12.2025, et confirmer votre participation en cliquant sur le bouton «S'inscrire maintenant» dans la communication par e-mail envoyée par Cornercard ou, si vous avez reçu cette offre par courrier, en consultant le site web indiqué, en saisissant votre code de participation et en cliquant sur «S'inscrire maintenant». Si vous avez reçu l'offre à la fois par e-mail et par courrier, il suffit de s'inscrire une fois, en utilisant le bouton dans l'e-mail ou via le site web, avec le code de participation. Si vous avez reçu l'offre sans bouton d'inscription ni code de participation, vous en profitez automatiquement.

Dans ces conditions, vous recevez un cashback de 5% (au lieu de 0,5%) avec les cartes Classic, de 5% (au lieu de 1%) avec les cartes Gold et de 5% (au lieu de 1,5%) avec les cartes Platinum pendant la période de l'action. Le cashback supplémentaire correspondant à la partie supplémentaire de cette action sera crédité sur votre compte Cornercard Cashback à la fin décembre 2025.

Le crédit maximum pour le cashback supplémentaire pour cette offre s'élève à CHF 150 au total. L'offre ne peut être cumulée aux autres actions de cashback et n'est valable que pour les transactions qui participent au programme Cornercard Cashback.

Les titulaires de cartes participent à la présente action de cashback uniquement à leurs propres risques. Le cashback supplémentaire sera délivré uniquement pour les transactions réalisées avec votre carte principale (les cartes additionnelles ne permettent d'obtenir qu'un cashback ordinaire). Cornèr Banque SA décline toute responsabilité en cas de dommages directs ou indirects subis par le ou la titulaire de la carte du fait de sa participation à l'action. Cornercard se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu et les dispositions des présentes conditions et/ou de l'action en général, ainsi que de mettre fin à l'action de manière définitive et sans en indiquer les motifs. Toute modification/fin de l'action est, dans la mesure du possible, communiquée aux titulaires de cartes sous une forme appropriée. Par ailleurs, les conditions générales de la Cornèr Banque SA («Cornercard») s'appliquent au programme Cornercard Cashback.

En m'inscrivant à la présente offre, je déclare avoir lu et compris l'ensemble des dispositions et des conditions de participation ci-jointes et les accepter sans réserve.